

Jeudi 11 mars 2021

La Métropole Rouen Normandie lance le dispositif « *Priorité jeunes* » pour lutter contre l'isolement et soutenir la jeunesse

Après avoir réuni de nombreux acteurs du territoire en lien avec la jeunesse, la Métropole Rouen Normandie lance la plateforme « *Priorité Jeunes* » pour lutter contre l'isolement et la détresse psychologique. La plateforme propose aux jeunes, étudiants ou non, une orientation vers des structures d'accompagnement psychologique, un dispositif de parrainage pour les 18-25 ans, une offre d'activités culturelles, patrimoniales et sportives pour recréer du lien, et un recensement des aides mobilisables dans le contexte. La Métropole va également renforcer l'accueil de jeunes au sein de son établissement, sous la forme de stages, de contrats aidés, d'apprentissage et de service civique. En parallèle, Nicolas Mayer-Rossignol, Mélanie Boulanger et Julie Lesage cosignent un courrier au Premier Ministre demandant à l'État d'engager un plan massif de soutien à la jeunesse.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie, Mélanie BOULANGER, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la jeunesse, de la vie étudiante, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Julie LESAGE, conseillère métropolitaine membre du Bureau de la Métropole Rouen Normandie en charge de la prévention spécialisée : « *La crise frappe durement la jeunesse. La situation est extrêmement préoccupante. Nous cosignons aujourd'hui un appel au Premier Ministre pour lui demander qu'un plan massif de soutien à la jeunesse soit engagé. Des annonces ont été faites par l'État, mais elles sont insuffisantes. Au niveau local, on agit : après avoir soutenu massivement l'aide alimentaire et déployé une aide au stage de 1000 euros à destination des étudiants, la Métropole Rouen Normandie lance le dispositif 'Priorité Jeunes'. Une orientation vers des structures d'accompagnement psychologique, un système de parrainage des jeunes par des volontaires, une offre complète d'activités culturelles, patrimoniales et sportives pour permettre de recréer du lien, un recensement des aides financières et matérielles mobilisables : la plateforme est un véritable outil pensé pour rompre avec l'isolement et soutenir la jeunesse dans ce contexte particulièrement difficile. Mobilisons-nous massivement, notamment pour le parrainage ! En parallèle, la Métropole va renforcer l'accueil de jeunes au sein de son établissement, sous la forme de stages, de services civiques, d'emplois aidés... Ensemble, continuons la mobilisation pour que l'État change massivement de braquet : priorité à la jeunesse ! »*

« *Priorité Jeunes* », un dispositif pour lutter contre l'isolement et soutenir la jeunesse

La Métropole Rouen Normandie a été particulièrement mobilisée auprès de la jeunesse dans le cadre de la crise sanitaire. Dès mai 2020, la Métropole a déployé une vaste campagne de soutien aux associations de l'aide alimentaire, en levant 270 000 euros. Au mois d'octobre 2020, c'est le dispositif d'aide aux stages de 1000 euros qui a été déployé dans le cadre du Plan Local d'Urgence Solidaire (PLUS). Cette aide, initialement prévue pour les étudiants boursiers, est désormais étendue à l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur du territoire.

La Métropole Rouen Normandie lance aujourd'hui « Priorité Jeunes », une plateforme en ligne et une série d'activités et d'actions proposées aux jeunes, étudiants ou non, pour lutter contre l'isolement et la détresse psychologique.

La Métropole Rouen Normandie a associé à la co-construction de ce dispositif de nombreux acteurs du territoire, en lien avec la jeunesse, pour identifier les problématiques et dégager collectivement des solutions. Ont été associés à la démarche des associations étudiantes, notamment la Fédération des étudiants Rouennais (FEDER), le BDE Staps, la CORPO Pasteur, la CORPO médecine (ACEMR), l'Université de Rouen, UniLaSalle, l'Esigelec, la MJC Rive Gauche, la Passerelle, les maisons des adolescents (CH du Rouvray et CHU de Rouen), l'ARS, le CROUS, le Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale (GRAFISM Rouvray), les pluriels... La Métropole Rouen Normandie remercie l'ensemble des acteurs qui ont participé aux échanges.

La plateforme « *Priorité Jeunes* », en ligne dès le jeudi 11 mars comprend :

- **Une orientation vers des structures d'accompagnement psychologique sur le territoire**

La crise sanitaire tend à isoler et accroître la détresse psychologique. Il est parfois difficile pour les jeunes d'identifier les structures existantes. C'est pourquoi la plateforme centralise et recense les contacts de différentes structures d'accompagnement présentes sur le territoire et en distanciel pour les orienter au mieux. La plateforme propose également un recensement de services d'écoute.

- **Un dispositif de parrainage mettant en lien des volontaires avec des jeunes**

La plateforme permet la mise en lien entre des volontaires et des jeunes entre 18 et 25 ans dans le cadre d'un parrainage. Les citoyens volontaires peuvent s'inscrire directement sur la plateforme et les jeunes, étudiants ou non, peuvent s'inscrire en vue d'être parrainés. La Métropole Rouen Normandie forme des binômes et les met ensuite en contact pour qu'ils puissent définir ensemble le lien de parrainage. Il peut revêtir diverses formes : aide financière, apport de paniers de première nécessité, partage de repas, lien social (appels ou appel-visio réguliers, sorties, ...). Chaque binôme est libre de déterminer la durée du parrainage et la fréquence à laquelle il souhaite échanger. La Métropole veille à ce que tout se passe pour le mieux par un contact régulier avec le parrain et l'étudiant.

- **Une offre d'activités culturelles, patrimoniales et sportives en petits groupes pour s'aérer et recréer du lien**

Sont proposées directement sur la plateforme des activités culturelles, patrimoniales et sportives qui permettent aux jeunes de s'aérer et de retrouver du lien social. Il est nécessaire de s'inscrire aux activités au préalable pour y participer. Promenade de la Forêt Monumentale, Visite street art, parcours d'orientation en forêt, atelier de percussion corporelle, atelier de slam, jeux d'énigmes dans le centre historique, Pokétour, séance de renforcement musculaire... Les premières activités sont déjà lancées et évolueront les prochaines semaines.

- **Un volet aides et dispositifs qui recense les aides mobilisables dans le contexte**

La plateforme recense différents dispositifs auxquels les jeunes peuvent être bénéficiaires : aides financières diverses, l'aide au stage impulsée par la Métropole Rouen Normandie, des liens vers des ressources numériques et informatiques, ainsi que des « bons plans ».

La plateforme est un outil évolutif, permettant de prolonger le recensement des aides existantes, de s'adapter à l'évolution du contexte et de proposer en continu de nouvelles activités. Voici le lien pour accéder y accéder : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/priorite-jeunes>

La Métropole renforce considérablement l'accueil de jeunes au sein de son établissement

La Métropole Rouen Normandie a fixé la jeunesse comme un des axes prioritaires de son action et souhaite renforcer, dans le contexte de crise sanitaire, son engagement à une politique volontariste en faveur de l'emploi en général et des jeunes en particulier.

- **Augmentation de l'accueil des stagiaires**

La Métropole développe l'accueil des stagiaires-écoles de l'enseignement secondaire ou supérieur rémunérés et non rémunérés et met en place un accompagnement des stagiaires et des tuteurs. La Métropole favorise l'accueil des stagiaires pendant la période de crise sanitaire en adaptant et communiquant sur les modalités d'accueil. La Métropole s'est en parallèle fixée pour objectif **d'accueillir annuellement, en recherchant la parité, 30 à 50 stagiaires de troisième**. Ces collégiens seront principalement issus d'établissements scolaires ciblés (prioritairement ceux implantés sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) dont les équipes pédagogiques auront été rencontrées par les représentantes du service recrutement de la Direction des Ressources Humaines pour présenter les terrains de stage possibles. Enfin, la Métropole déploie également un partenariat avec Pôle Emploi dans le cadre de la mise en place de « Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel » (PMSMP) pour des demandeurs d'emploi.

- **Développement de l'accueil d'apprentis**

La Métropole souhaite également élargir sa participation au dispositif d'apprentissage. À ce jour, elle accueille 15 contrats d'apprentissage et **va élargir sa possibilité de recrutements à 25 contrats sur les périodes scolaires 2021 à 2024**. L'apprenti doit avoir entre 16 et 25 ans au démarrage du contrat sachant que des dérogations à la limite d'âge existent en cas de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

- **Recrutement d'étudiants pour les remplacements sur les congés scolaires**

La Métropole accroît le recrutement d'étudiants dans le cadre des remplacements d'agents durant les congés scolaires afin de leur permettre d'exercer une activité pour financer leurs projets et découvrir le monde du travail. Les emplois concernent la collecte des déchets (ripeurs, agents de déchetterie) ainsi que l'accueil et la surveillance au sein des musées métropolitains. La moyenne d'âge des étudiants recrutés est de 20 ans.

- **Instauration du service civique**

La Métropole a également pour objectif de renforcer son positionnement sur l'axe de la contribution à l'effort éducatif de découverte du monde professionnel et de l'accompagnement des jeunes dans un parcours de citoyenneté en mettant en place le service civique **à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021**. Afin de contribuer à la cohésion et à la mixité sociale, le service civique offre, à toute personne volontaire, l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

- **Augmentation du nombre de contrats aidés**

Les contrats aidés, sous forme de Contrat Unique d'Insertion-Parcours Emplois Compétences (CUIPEC) visent à favoriser l'insertion sur le marché du travail des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles ou étant en situation de handicap. **La Métropole a obtenu l'autorisation de signer 16 contrats sur des métiers techniques ciblés** « agent d'entretien des espaces verts, agent de déchetterie et agent de lavage pré-collecte déchets ». Ces contrats pourront être mobilisés pour le recrutement de jeunes.

L'aide aux stages de 1000 euros est étendue à tous les étudiants non boursiers

Pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire dues à l'épidémie de la COVID-19, la Métropole a décidé de créer une aide exceptionnelle dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes. Elle vise à faciliter les recherches de stages pour 1000 étudiants de notre territoire dès lors que ce stage est obligatoire, à réaliser sur l'année universitaire 2020/2021 et d'une période supérieure à deux mois. Le montant de cette aide de 1 000 € est forfaitaire et concerne les stages qui seront réalisés dans une structure relevant du secteur privé quelle que soit son implantation sur le territoire national.

Cette aide était initialement prévue pour les étudiants boursiers (échelons 5,6 et 7). Afin que cette aide puisse véritablement être un levier pour aider les étudiants de notre territoire à valider leurs stages obligatoires, le dispositif est élargi à tous les étudiants remplissant les conditions d'âge et de résidence du règlement du Fonds d'Aide aux Jeunes, soit ceux âgés entre 18 et 24 ans et ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. Le dispositif est par ailleurs étendu à l'année scolaire 2021-2022 afin d'accepter les demandes d'aide jusqu'à la fin de l'année 2021.

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05